

## FICHE DE POSTE ELAGUEUR

Au sein de l'entreprise **Arbres en cimes**, vous serez autonome (véhiculé) et amené à vous rendre sur différents chantiers savoyards et isérois.

Compte tenu de l'adresse du siège et suivant votre lieu d'habitation les instructions concernant le chantier vous seront données par téléphone.

Il vous sera demandé de vous rendre au siège (100 rue de la Tour 73100 St Martin de la Porte) au moins une fois par mois.

Les documents papiers nécessaires à la réalisation des travaux (cartes, fiche de chantier, etc...) pourront aussi vous être fournis au siège d'Arborealpes Élagage: 998 chemin du calvaire, 38690 Oyeu.

### Lundi matin:

- **La prise des instructions**, élaboration d'un planning concernant les chantiers à réaliser (type, lieu matériel nécessaire, document d'accès, plan de prévention, etc...)

### Chaque jour:

- **Déplacement vers les chantiers** : vous rejoindrez une équipe sur place ou récupérerez un binôme sur le trajet.
- **La prise en main du chantier** : visuel « terrain » sur le travail à réaliser avec l'ensemble des intervenants (pourquoi, comment, qui et quels sont les risques ?)
- **Choix du matériel adapté** : analyse les contraintes pour **réalisation du chantier en sécurité** (état physiologique des arbres, distance avec les réseaux électriques...) et établissement du mode opératoire en conséquence,
- **Répartition des tâches** : Grimpeur/homme de pied; Bucheronnage / rangement ; Débroussaillage ; Etc...

- La réalisation des **opérations techniques : taille en hauteur ou démontage** (sur corde ou depuis une nacelle), **abattage, débroussaillage, soins aux arbres** haubanage, nettoyage des plaies, délierrage...),
- La « **surveillance croisée** » (chaque intervenant veille sur son ou ses équipiers) à l'application et au respect des **consignes de sécurité** (port des EPI et respect des distances).

Chaque soir (en fin de chantier) vous rendrez compte via les fiches de saisie ou par téléphone du travail réalisé le jour

**Pour mener à bien ces missions** : L'élagueur :

- maîtrise les techniques de taille et de déplacement dans les arbres,
- connaît les végétaux et les normes d'utilisation du matériel,
- détient un **CS Taille et soins aux arbres** ou une expérience significative sur ce type de poste,
- détient un permis de conduire valable
- Sera formé (ou recyclé) au SST (sauveteur secouriste du travail) et à l'habilitation électrique (H0B0)

**Pour l'accompagner dans sa mission**, les moyens à sa disposition sont :

- Des équipements de protections individuelles (EPI) adaptés à son activité
- Des propositions de formation suivant les besoins de l'entreprise (CACES nacelle...)
- Du matériel adapté

Des modifications organisationnelles pourront être apportées en fonction de votre lieu d'habitation et/ou du personnel prochainement employé